

DECRET N° 2004-694 DU 24 DECEMBRE 2004

Portant approbation du budget prévisionnel
de la Centrale d'Achat des Médicaments
Essentiels et Consommables Médicaux
(CAME) pour l'exercice 2005.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2004-252 du 04 mai 2004 fixant les structures-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2001-422 du 17 octobre 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé Publique ;
- Vu** la Convention du 30 avril 1997 entre le Gouvernement de la République du Bénin et la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels et Consommables Médicaux (CAME) ;
- Sur** proposition du Ministre de la Santé Publique ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 décembre 2004 ;

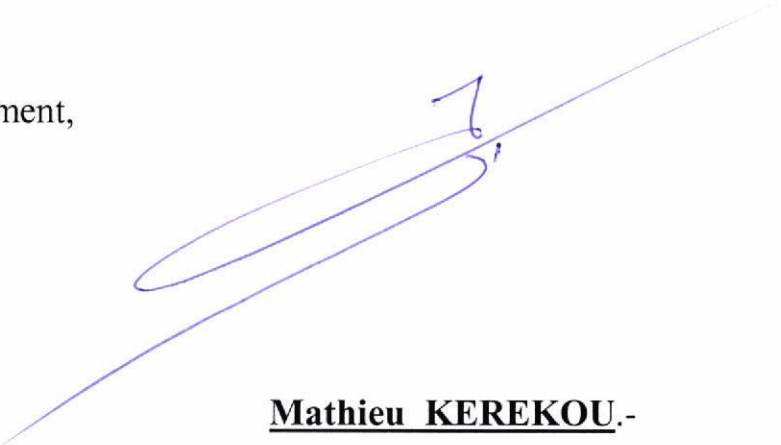
D E C R E T E :

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel de la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels et Consommables Médicaux (CAME) pour l'exercice 2005 tel qu'il figure en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 24 décembre 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Grégoire LAOUROU.-

Le Ministre de la Santé Publique,



Yvette Céline SEIGNON KANDISSOUNON.-

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MSP 4 MFE 4 AUTRES
MINISTERES 19 SGG 4 DCF-DGBM-DGTCP-DGDDI-DGID 5 BN-DAN-DLC 3
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-FASEG-ENAM-ENEAM-FADESP 5
CCIB 2 CAME 2 JO 1.-